



CTNCI

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

EDITION SPECIALE

Déjeuner Débat

29 octobre 2015

PRÉSIDIÉ PAR M. ELYES BEN AMEUR,
CHEF DE CABINET DU MINISTRE
DU COMMERCE

LETTRE MENSUELLE CTNCI



Thème

L'amélioration
des services destinés
aux entreprises
ou aux investisseurs

Sommaire

L'amélioration des services destinés aux entreprises ou aux Investisseurs

Déjeuner Débat : Présidé par M. Elyes Ben Ameer, Chef de Cabinet du Ministre du Commerce - 29 octobre 2015

Programme

- M. Mark Liebster Président de la CTNCI Allocution de bienvenue (Annexe 1)
- SE M. Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis (Annexe 2)
- Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE (Annexe 3)
- M. Mohamed Chaabouni Président Directeur Général « Sté Vivo Energy Tunisie » (Annexe 4)
- M. Ahmed Bassalah, Président d'Honneur de la CTNCI et Modérateur (Annexe 6)
- M. Elyes Ben Ameer, Chef de Cabinet du Ministre du Commerce: « L'amélioration des services destinés aux entreprises ou aux Investisseurs» (Annexe 5)
- Interventions des participants : Q/R

L'amélioration des services destinés aux entreprises ou aux Investisseurs

Déjeuner-débat présidé par M. Elyes Ben Ameer, Chef de Cabinet du Ministre du Commerce, en présence notamment de SE M. Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis.

Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE, M. Ahmed Bassalah, notre modérateur, Président d'Honneur de notre Chambre,

Parrainé par la «Sté Vivo Energy Tunisie», M. Mohamed Chaabouni, son PDG auquel nous réitérons nos meilleurs remerciements.



De Gauche à droite : M. A. Bassalah, Mme M. Dodini, Mrs M. Goaid, E. Ben Ameer, M. Liebster, H. van Vloten Dissevelt et M. Chaabouni

Large auditoire très concerné et très réactif

Une large audience de participants : membres de notre Chambre de nationalités diverses (tunisienne, néerlandaise, française, anglaise...), invités, notamment, premiers responsables d'entreprises résidentes et multinationales off shore... Débats et discours

très fructueux et réponses obtenues à plusieurs interrogations. Représentants de la Presse et de Périodiques de notoriété nationale et internationale... ont participé à cet excellent échange.



Salle comble, nombreux convives...



Participants attentifs



Discussions précédant réunion,
SE M. H. van Vloten Dissevelt,
échangeant en particulier avec
Mme A. Htira PDG, Cepex

En duo et ou en groupe...



Vers la Salle «Kairouan»
Visiblement, discussions déjà entamées...



Remerciement chaleureux de M. H. Miled VTL membre de
notre Chambre à M. M. Goaid

EN PLACE



Nos invités du Ministère du Commerce, Mmes A. Htira, S. Hachicha L. Abroug, Mrs H. Abassi de Sté Vivo Energy Tunisie et M. T. Landolsi Chef Protocole du Ministre



Mrs C. Bongaerts Président d'Honneur CTNCI, S. Haouet (Cettex), H. Miled (VTL), H. Turki (PCS) O. Bouzouada de CETIBA



Mmes S. Dammak (Sté Vivo Energy Tunisie), M. A. Veilleux Laborie (BERD) et M. A. Ouni (Ambassade des Pays-Bas)



Mrs I. Zouari (Gif Filter), Me Y. Labib, S. Sallemi et Me B. Ben Mabrouk, membres de notre Comité Directeur



M. H. Ben Hamouda (Oil Libya) les membres de CTNCI M. H. Kammoun, Mme P. Sandini, Mrs A. Salinelli et K. Ben Jemaa



Mme Z. Zeleznikova Mrs. L. Eloudi, M. R. Ben Naji de Heineken/Sonobra, Mme S. Tahir de l'Ambassade de France, M. Z. Jnaihi de Air France/KLM.

EN PLACE



Mrs C. Malherbe, (Expert), A. Baccouche (Airberger),
A. Chtioui Membre CD et H. Takali (Kalita Consulting)



MM K. Bechikh (KUFPEC), R. Bouchamaoui, (Bouchamaoui
Industries), J. Bouaouaja (PAE Zarzis), S. Ben Gamra
(Styliste)



Présence féminine renforcée, Mmes C. Ben Khelifa venue
spécialement de Gafsa, Z. Ben Nasr (Alstom), M. R. Baklouti
et O. Filali (OMV)



Mme G. Sayeh et M. F. Cherif (Ital Ceramique),
Me F. Mili



Mrs A. Kchouk (Tourisme info), A. Azouz et O. Ben Ghanem
(SOGEX)



Me M. Chorfi, Mme I. Haleb (HCC), et I. Zine (Economiste
Maghrébein)

EN PLACE



Mme S. Rawin, Mrs I Rawin et A. Kallel (Africinvest)



Mrs de la Presse écrite, K. Aouij, A Bouabdallah, H. Toulgui et W. Msaed



Mrs R. Grandi Med S. Frad (United Gulf Financial Services) et M. Abdessalem (COMETE Engineering)



La réunion touchant à sa fin, Mme A. HTIRA reste très sollicitée, se plie avec gentillesse et efficacité aux dernières sollicitations



Poursuite avec larges sourires à Mme R.Khelif, Mrs H. Bahri (Arc en ciel) et A. Bassalah (A.B.M.M Consulting)



Mmes S. Hachicha et M. Dodini et L. Abroug discussion sympathique à la fin de notre réunion

Allocution de **M. Mark Liebster** Président de la CTNCI



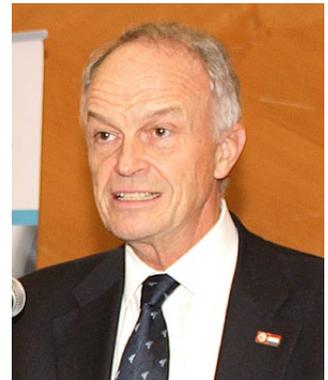
Souhaite la bienvenue à notre important Auditoire, à M. le Chef de Cabinet, ses collaborateurs présents, SE M. Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE, M. Ahmed Bassalah, notre

modérateur, Président d'Honneur de notre Chambre, et bien entendu à Si Mohamed Chaabane, PDG «Vivo Energy Tunisie» sponsor de notre événement, (auquel nous réitérons les meilleurs remerciements de notre Comité Directeur) Puis a félicité la Tunisie pour l'obtention du «Prix Nobel 2015» (Intervention reprise en annexe, 1)

Intervention de **SE Hans van Vloten Dissevelt** Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis

Ravi d'être parmi nous ; d'entrée de jeu, a félicité notre Chambre pour l'organisation de cette rencontre. A insisté sur l'importance de ce débat qui concerne même le moteur de l'économie comme sur l'importance

d'un dialogue, franc, direct et constructif ainsi que la recherche permanente du consensus, principes du «modèle Polder hollandais » (Intervention reprise en annexe, 2)



Intervention de **Mme Michaela Dodini** Chef de la Section Commerciale UE



A remercié la Chambre pour l'invitation à participer à ce déjeuner et a transmis les regrets de Mme l'Ambassadeur Laura Baeza, de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui. Puis a félicité la Chambre pour la qualité des débats qu'elle organise. A saisi cette occasion pour parler du lancement des négociations en vue d'un Accord de Libre Echange Complet Approfondi (ALECA). A ajouté la volonté de l'UE, que l'ALECA puisse contribuer aux efforts de réformes et de modernisation entrepris aujourd'hui par la Tunisie. (Intervention reprise en annexe, 3)

Intervention de **M. Mohamed Chaabouni** PDG « Sté Vivo Energy Tunisie »



A remercié les présents pour leurs participations, puis il a exprimé sa grande fierté suite à l'attribution du Prix Nobel de la Paix à la Tunisie. Il a ensuite félicité la Chambre pour la tenue de cet événement, puis a présenté Vivo Energy Tunisie, son historique, ses réussites «En matière de qualité, Vivo Energy a été la première

à introduire les carburants économiques additivés en Tunisie».

A ajouté les nombreux défis rencontrés par Vivo Energy Tunisie tels que la complexité et la lenteur des procédures d'obtention des autorisations de nouveaux projets.

(Intervention reprise en annexe, 4)

Modération **M. A. Bassalah** Président d'Honneur de la CTNCI Animations et interventions

Développements de certaines questions d'ordre, touchant le thème de notre rencontre telle qu'actuellement annoncée :

- La mise à niveau des Services
- Les légalisations des signatures près de nos Ambassades à l'étranger (délais et procédures)
- Soutien apport par nos missions économiques à l'étranger
- Développement du secteur off shore
- Suivi de l'accord bilatéral en-

tre la Tunisie et l'Algérie

- Registre du commerce ?
- L'encombrement des Guichets uniques et délais très longs
- Licence d'importation
- Quelles sont les objectifs de la négociation avec l'ALECA
- Tourisme : service transport aérien, Opensky
- Conseil National des Services : élaborer une stratégie de mise à Niveau.

(Intervention reprise en annexe, 5)



Poursuivant cet échange d'informations, les représentants du Ministère du Commerce ont fourni les réponses /éclaircissements réclamés enrichissant ainsi les débats : ce dialogue a permis à de nombreux hommes d'affaires membres de notre Chambre et d'autres convies, de mieux saisir les facilités disponibles apportées à ce sujet, par les différents Services du Ministère du Commerce.

Intervention de **M. Elyes Ben Ameer** Chef de Cabinet du Ministre du Commerce



Dans une atmosphère très cordiale et détendue devant un important auditoire très attentif et à l'écoute de son intervention, M. Le Chef de Cabinet, a tenu à saluer cette initiative, puis à souligner l'importance que nous attachons au dialogue économique avec nos partenaires et amis Européens, comme il a exprimé l'importance de thème consacré «l'Amélioration des services destinés aux entreprises ou aux Investisseurs»

Puis a insisté que le secteur des services aux entreprises compte parmi les secteurs les plus dynamiques en termes de croissance et de création d'emplois en Tunisie.

Et a évoqué :

-Les moteurs de croissance du secteur des services aux entreprises
-Comment transformer ces opportunités en croissance et quelques pistes de réflexion s'offrant à nous ?

(Intervention reprise en annexe, 6)

Notre Chambre lui a réitéré toute sa reconnaissance pour son intervention, très instructive, riche en enseignements, appréciée par nos participants, qu'ils soient membres de notre Chambre, 1ers responsables, ou invités...,

De nombreux et fructueux échanges ont eu lieu,

Des réponses, éclaircissements ont été apportés à plusieurs questionnements,...

Echanges sur la situation présente prévalant dans notre pays, difficultés rencontrées, obstacles levés,....

Période riche en événements nouveaux, porteurs d'espoirs et garantissant une bien meilleure sécurité, avec une plus grande responsabilisation et décentralisation de certaines décisions...

En clôture

Cette rencontre a pu offrir à nos nombreux participants l'opportunité d'être éclairés quant aux perspectives existantes et futures :

- D'une part,

Eclairage apporté par M. le Chef de Cabinet, et ses Collaborateurs présents, auquel nous nous faisons l'agréable devoir de lui réitérer nos meilleurs remerciements pour sa parfaite communication de sujets et des réponses à des questions souvent délicates et parfois difficiles

- D'autre part,

Discussions et interventions, avec suivis qui continueront d'être assurés par notre Chambre.

Toute autre requête en la matière reste la bienvenue. Notre Chambre reste parfaitement disponible et prête aux suivis utiles et nécessaires pour obtenir les réponses adéquates aux requêtes reçues.

Notre déjeuner-débat a pris fin à 15h15

Annexe 1

M. Mark Liebster

Président CTNCI



Excellences, Mesdames et Messieurs, M. Ridha Lahouel, Ministre du Commerce, a malheureusement été retenu par obligation de dernière minute, M. Elyes Ben Ameer, Chef de Cabinet, du Ministre du Commerce, Mme Aziza Htira, PDG du Cepex Mme Saida Hachicha, DG de la Coopération Economique et Commerciale, Mme Lamia Abroug, Chef de l'Unité de Gestion, SE Mr Hans van Vloten Dissevelt, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, Mme Michaela Dodini, Chef de la Section Commerciale, représentant SE Mme Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE Mme Marie-Alexandra Veilleux, Chef du Bureau de BERD M. Ahmed Bassaleh, Président

THÈME : «L'AMÉLIORATION DES SERVICES DESTINÉS AUX ENTREPRISES OU AUX INVESTISSEURS»

d'Honneur de Notre Chambre, et modérateur aujourd'hui. Merci d'être parmi nous, connaissant vos responsabilités. Les Présidents d'Honneur de notre Chambre Chers Collègues membres du Comité Directeur

Les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie Tunisiennes Messieurs les Représentants d'Administrations et de différentes Institutions ici présents, Chers adhérents et Responsables d'entreprises.

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse écrite et audiovisuelle.

Ravi de vous compter aussi nombreux aujourd'hui.

Avant de commencer, je souhaite présenter mes félicitations aux tunisiens pour l'obtention du Prix Nobel de la Paix 2015. Sachant très bien ce qu'a traversé la Tunisie ces dernières années puisque j'y vis depuis plus que cinq ans, je sais la valeur symbolique que représente ce prix.

Monsieur le chef de cabinet, Nos déjeuners se veulent interactifs, associant les opérateurs du pays, visant à créer des synergies entre les investisseurs tunisiens, néerlandais, européens, et autres afin de trouver de meilleures solutions.

Nous aurons ainsi l'opportunité aujourd'hui de répondre aux nombreux questionnements de nos invités.

présents sur les moyens

«L'Amélioration des services destinés aux entreprises ou aux Investisseurs »

Je commencerai donc par vous présenter brièvement notre speaker :

M. Elyes Ben Ameer, Conseiller membre du CA de la Banque Centrale de la Tunisie, ancien ENIS, et l'Ecole Supérieure à Douai, en France, En passant par le poste de Chargé de Mission au Cabinet du Ministre du Commerce, Directeur Régional du Commerce, a Mednine et Mahdia Avant de conclure, je voudrai remercier en particulier Vivo Energy Tunisie pour son parrainage de ce déjeuner. Merci Si Mohamed.

Bien entendu, notre Chambre, reste à l'entière disposition des promoteurs désireux d'identifier et de réaliser des projets, pour les informer, les assister et les orienter éventuellement.

Je souhaite plein succès à nos échanges, à nos débats et enfin un grand merci aux organisateurs de cette manifestation, aux membres de la Chambre venus nombreux de Tunis, de l'Intérieur du Pays et même de l'Etranger, sans oublier notre cher Mongi ainsi que nos 2 Assistantes Amira et Rim.

Merci pour votre attention

Mark Liebster

Annexe 2

SE Hans van Vloten Dissevelt

Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis

Monsieur le Chef de Cabinet du Ministre de Commerce, Messieurs le Président et le Secrétaire Général de la Chambre Tuniso-Néerlandaise pour le Commerce et l'Industrie, Mesdames et messieurs, Chers amis,

C'est pour moi, en tant qu'Ambassadeur des Pays-Bas, un très grand plaisir d'être parmi vous, aujourd'hui, une fois de plus et de prendre part à cette édition des déjeuners-débats de la CTNCI, toujours pertinents et très bien organisés par la Chambre que je remercie particulièrement pour avoir réussi à instaurer cette tradition d'échange et de débat ouvert et constructif entre les entreprises et les représentants du gouvernement tunisien. Comme tous les Néerlandais, je suis très attaché au dialogue, franc, directe et constructif ainsi qu'à la recherche permanente du consensus. Ce sont les principes du « modèle polder hollandais » qui a permis aux Pays-Bas de réformer l'économie et de devenir entre autres, une plateforme reconnue du commerce mondial et, par exemple, le deuxième exportateur de produits agroalimentaires du monde.

Mesdames et messieurs,

Le débat d'aujourd'hui porte sur un thème d'actualité et d'une grande importance qui concerne le moteur même de toute économie, à savoir les entreprises notamment les PME. La relance de l'économie est en effet l'un des défis majeurs auquel fait face le gouvernement actuel, tout comme ceux qu'ils l'ont précédé, et il est tout à fait pertinent et légitime, dans ce contexte, de se pencher sur la question de la qualité des services destinés aux entreprises et aux investisseurs. Et ceci, surtout à un moment où le pays doit aussi faire face à un autre défi, étroitement lié à l'économie, à savoir la sécurité et la lutte contre le terrorisme. Car il est clair qu'une économie forte et prospère qui offre des perspectives au peuple tunisien, surtout sa croissante jeunesse, est la voie la plus sûre pour couper à la racine, les causes de la radicalisation et du terrorisme qui menacent le succès du processus de transition démocratique. En plus, la réussite de la transition n'est pas seulement importante pour le peuple tunisien lui-même, elle l'est aussi et surtout pour toute la région comme un exemple

rayonnant, d'un pays en marche vers une véritable démocratie durable et inclusive. Avec les derniers développements, il va sans dire que la région toute entière a fortement besoin d'une grande dose d'espoir et d'optimisme. C'est dans cet esprit que mon pays, le Royaume des Pays-Bas, a soutenu dès le début, comme vous le savez, le processus de transition démocratique en

Tunisie à travers une multitude de programmes et de projets dans presque tous les domaines, tant au niveau multilatéral notamment avec l'Union Européenne, qu'au niveau bilatéral avec le gouvernement tunisien, la société civile et le secteur privé.

Beaucoup de ces programmes ont été spécifiquement dédiés au renforcement de l'économie et à l'amélioration de la situation sécuritaire, d'autres importants projets avaient pour objectifs de soutenir la société civile, de renforcer les capacités de l'administration tunisienne, de promouvoir la liberté d'expression, la gouvernance locale et le respect des droits de l'homme. Il va sans dire que la Tunisie peut continuer à compter sur un soutien concret des Pays-Bas pour réussir sa transition démocratique. Toutefois cette marche vers la démocratie a nécessairement besoin d'être consolidée par une relance économique urgente pour ne pas donner l'occasion aux esprits obscurs et aux idées radicales, l'opportunité de



s'installer dans les rêves de la jeunesse tunisienne, à la place du rêve d'une Tunisie meilleure, démocratique, prospère et inclusive.

Pour que ce rêve soit une réalité, les entreprises, en tant que moteur de l'économie, ont un rôle important à jouer dans la création de richesse, d'emplois et donc de perspectives. Mais pour atteindre ce but, elles ont aussi besoin, bien sûr d'un fort soutien du Gouvernement et de l'administration pour assurer que le climat des affaires soit favorable à l'initiative, à l'investissement et à la création d'emploi. C'est dans ce sens que les réformes financières, douanières, fiscales, commerciales et administratives, et par exemple le nouveau code d'investissement, sont plus que jamais urgents et nécessaires. Le débat d'aujourd'hui vient alors à un moment opportun, et je suis personnellement ravi et honoré de la présence parmi nous de Monsieur le Chef de Cabinet du Ministre de Commerce afin de nous exposer les grandes

lignes de la stratégie de son Ministère pour contribuer à l'amélioration des services aux entreprises. Je suis également très heureux de constater, que les quelques 85 entreprises néerlandaises installées en Tunisie sont encore et toujours présentes dans le pays, qui est en soit, un signal fort de confiance dans l'avenir de la Tunisie.

Et je voudrais saisir cette occasion pour saluer tous les efforts qu'elles ont déployés, particulièrement ces quatre dernières années, pour accompagner positivement le peuple tunisien dans sa transition et ses revendications sociales et économiques. J'espère que toute entreprise, qu'elle soit néerlandaise, européenne ou tunisienne, puisse avoir enfin, la possibilité et les conditions nécessaires pour renouer avec leur vocation première et leur raison d'être : travailler, créer de la valeur et être compétitive. Je vous souhaite un riche débat à la Hollandaise, c'est à dire directe, franc et constructif.

Merci de votre attention

Annexe 3

Mme Michaela Dodini

Chef de la section commerciale de délégation de l'UE



Son Excellence Monsieur le Ministre du Commerce,
Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre tuniso-néerlandaise,
Chers invités,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier chaleureusement d'avoir invité la Délégation de l'Union Européenne à ce déjeuner débat. Madame Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, regrette vivement de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui.

Je tiens aussi à féliciter les amis de la Chambre tuniso-néerlandaise pour la qualité des débats qu'ils organisent, et pour leur engagement constant à l'avancement des relations économiques entre la Tunisie et l'Europe.

La Chambre de commerce tuniso-néerlandaise nous propose au menu du déjeuner d'aujourd'hui de parler du thème « L'amélioration des services destinés aux entreprises ou aux investisseurs »

Je voudrais saisir cette occasion pour parler du lancement des négociations en vue d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi, et qui incluront un important volet dans le domaine des services. Ces négociations ont été lancées formellement le 13 octobre dernier par M le Ministre du Commerce ainsi que Mme Cecilia

Annexe 3

Malmström, Commissaire européenne responsable du commerce. La semaine suivant le lancement officiel, nous avons tenu un round préliminaire des négociations sur l'ALECA. Même si le format choisi par la partie tunisienne ne nous a pas permis d'avoir une discussion très approfondie, ce round de pré-négociation a permis aux équipes d'experts des deux côtés de se connaître et d'échanger en termes généraux sur les chapitres du futur accord. Nous sommes maintenant en attente de connaître les souhaits de la partie tunisienne quant aux prochaines étapes et au calendrier de la négociation.

Comme son nom l'indique, l'ALECA vise à compléter et à approfondir la zone de libre échange pour les produits manufacturés, mise en place il y a déjà 20 ans, suite à la signature de l'Accord d'Association en 1995. L'ALECA permettra à terme un niveau élevé d'intégration économique de la Tunisie dans le marché intérieur de l'UE, grâce à une plus grande ouverture réciproque, y compris dans le domaine des services, mais aussi grâce à un rapprochement progressif de la législation tunisienne avec l'acquis communautaire de l'UE dans les domaines prioritaires que la Tunisie voudra choisir.

L'ALECA est un accord véritablement stratégique pour les deux parties. Tenu compte du niveau de développement de la Tunisie, l'Union européenne a confirmé depuis le départ son accord pour une approche asymétrique et progressive en faveur de la Tunisie, ce qui a été aussi confirmé par Mme la Commissaire lors de ses rencontres à Tunis avec Monsieur le chef du Gouvernement et Monsieur le Ministre du commerce. L'ALECA sera modulé de telle sorte que les intérêts et les priorités tunisiens soient dûment pris en compte, notamment en ce qui concerne les spécificités de l'économie tunisienne et le niveau de développement de ses secteurs.

Si on se focalise maintenant sur le secteur des services, il s'agit d'un secteur véritablement crucial car il représente plus de 60% du PIB tunisien, et il emploie presque 50% de la population active. Ce résultat est imputable principalement à l'émergence de nouveaux secteurs porteurs et innovants, avec un contenu de savoir relativement élevé (comme par exemple les TIC). C'est un secteur sur lequel la Tunisie doit parier, pour augmenter ses exportations et absorber l'abondante main d'œuvre qualifiée dont elle dispose. Malheureusement ce secteur est resté relativement fermé en Tunisie, comme montré par ailleurs par des études menées par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et les Etudes Quantitatives ainsi que par la Banque Mondiale. Contrairement à la politique en vigueur dans l'industrie, les barrières à l'investissement direct étranger

dans les activités de services sont encore nombreuses. Tout investissement à majorité étrangère dans les services autres que ceux totalement exportateurs, est sujet à l'approbation de la Commission Supérieure d'Investissement.

Dans ce contexte, l'ouverture des services dans le cadre de l'ALECA, même si ce n'est pas la recette miracle, devra avoir des effets positifs sur l'économie tunisienne. Cette libéralisation permettra d'aider à la maîtrise des coûts de production puisque les barrières dans certains secteurs ont plutôt créés des rentes et des surcoûts à cause de la faible concurrence entre les fournisseurs. L'ouverture permettra aussi de stimuler la croissance économique et l'emploi, car certains services (comme les services informatiques, de télécommunication et de finance) représentent l'épine dorsale de l'économie tunisienne et par conséquent, contribuent à la compétitivité des autres secteurs de l'économie qui les utilisent dans le processus de production. D'autres retombées positives sont également attendues en termes d'innovation et de transfert de technologie et de savoir-faire.

Nous sommes conscients que certains secteurs des services sont encore sensibles mais je rappelle aussi la volonté de l'Union européenne à ce que l'ALECA aille de pair avec les efforts de réforme et de modernisation entrepris aujourd'hui par la Tunisie. Monsieur le Chef du Gouvernement, pendant son entretien avec Mme la Commissaire, a indiqué que les négociations interviennent selon lui au bon moment, dans le sens qu'elle peuvent stimuler et accompagner les réformes que la Tunisie a décidé de faire et dont elle a besoin pour sa relance économique.

L'Union européenne est également disposée à contribuer à la mise à niveau des secteurs prioritaires pour la Tunisie, afin d'assister le secteur privé à s'ajuster aux nouvelles conditions. En effet, dans le domaine des services, même avant le lancement des négociations nous avons mis en place un programme de soutien à la compétitivité des PME tunisiennes dans le secteur des services, en coopération avec la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement.

Je termine ici ma courte intervention, pour pouvoir écouter M le Ministre du commerce sur ses projets de réforme, au service des entreprises tant tunisiennes que, j'espère, européennes.



Annexe 4

M. Mohamed Chaabouni

PDG de «Vivo Energy Tunisie»



Monsieur le Ministre,
Excellence, M.
l'Ambassadeur des Pays Bas
en Tunisie,
Chers invités,
Mesdames & Messieurs
Nous vous remercions
d'avoir répondu
favorablement à l'invitation
de la Chambre Tuniso-
Néerlandaise pour le
Commerce et l'Industrie
au déjeuner débat
d'aujourd'hui qui traitera de
« L'amélioration des services
destinés aux entreprises
et aux investisseurs », et
que Vivo Energy Tunisie a le
plaisir de parrainer.
Tout d'abord, je souhaiterais
exprimer notre grande fierté

suite à l'attribution du Prix Nobel de la Paix à la Tunisie, une distinction sans précédent qui met en exergue la capacité des hommes et institutions tunisiennes à promouvoir et favoriser le dialogue pour résoudre les problèmes et aller de l'avant. Monsieur le Ministre, votre présence parmi nous dénote de votre souci de maintenir une proximité et un dialogue continu avec les entreprises et les investisseurs, en vue de développer leurs activités dans un contexte économique présentant actuellement de nombreux défis. Depuis sa création, en Décembre 2011, Vivo Energy Tunisie a consolidé la présence séculaire de la marque Shell en Tunisie et poursuivi le développement de ses activités par la modernisation du réseau de stations-services Shell et la création de plusieurs nouvelles stations, localisées aussi bien sur le littoral qu'au centre du pays. Pour faire face à ces défis, nous investissons

dans la qualité, la sécurité et la diversification de nos produits et services.

En matière de qualité, Vivo Energy a été la première à introduire les carburants économiques additivés en Tunisie.

Nous sommes aujourd'hui les seuls à commercialiser les carburants économiques additivés de deuxième génération 'Shell FuelSave' et ce, en dépit de l'environnement économique très réglementé dans lequel nous évoluons et des prix structurés qui limitent la marge de manœuvre.

Récemment, nous avons accueilli très favorablement la révision de la loi sur la concurrence et les prix, bien que nos attentes soient bien au-delà.

Nous pensons qu'il serait opportun d'accélérer le rythme des révisions en vue de créer un cadre économique propice au développement de la compétitivité, principal vecteur d'innovation et de croissance.

Notre secteur fait face à de nombreux défis tels que la complexité et la lenteur des procédures d'obtention des autorisations de nouveaux projets, ou, encore, la prolifération du commerce informel créant une concurrence déloyale aux entreprises structurées.

Nous sommes cependant confiants que le Gouvernement actuel, résolument tourné vers la croissance, s'attellera à trouver les solutions adéquates à ces défis.

Vivo Energy en tant que partenaire des institutions Tunisiennes, est disposée à participer à l'identification des pistes d'amélioration à même de nous permettre de réussir la transition économique.

Monsieur Le Ministre, Excellence, Chers invités, J'espère que ce Déjeuner débat sera une réelle opportunité d'échanges autour de l'amélioration des services rendus aux investisseurs.

Annexe 5

M. Ahmed Bassalah

Modérateur

Excellences ; Mesdames, Messieurs
Chers ami(e)s et invité(e)s
Nous sommes très heureux d'accueillir
aujourd'hui Monsieur le Chef de Cabinet
du Ministre du Commerce, accompagné
par plusieurs hauts responsables du
Département,

En fait c'est le troisième rencontre de ce
genre organisé par notre Chambre avec
le Ministère du Commerce;

Ceci est amplement justifié car
le Ministère du Commerce est
pratiquement lié à tous les secteurs
d'activités.

Nous trouvons d'ailleurs que l'étendue
de son action n'est pas suffisamment
estimée et gagnerait à être mieux
connue par le grand public, puisqu'il est
responsable de la gestion et du suivi
de deux moteurs économiques (sur
trois), et non des moindres, à savoir: la
Consommation et l'Exportation.
Sans compter que 10% de l'effort
d'investissements et autant du PIB lui
sont rattachés.

Ce rôle stratégique se retrouve dans
l'étendue des domaines d'attribution se
rapportant à la régulation du marché,
à l'exercice du commerce, au contrôle
de la qualité, à la métrologie légale,
à la protection du consommateur,
à la publicité, aux petits métiers et
services connexes au commerce, à la
concurrence, aux prix, aux enquêtes
économiques, à l'exportation et
l'importation, à la coopération
économique et commerciale, au
commerce électronique et à l'économie
immatérielle etc..

Cela se reflète bien entendu dans la
capacité énorme d'emploi des structures
dépendant du Ministère: près de 21000

commerces de gros, 212 000 de détail,
200, entre grandes surfaces et moyennes
surfaces, plus de vingt distributeurs
officiels de matériel roulant etc..etc..

Cependant, au delà de l'importance du
rôle, cette rencontre revêt la plus grande
importance au vu de l'actualité brûlante:

Nombreuses en effet sont les
interrogations suscitées par cette
actualité qui se bouscule dans une
conjuncture difficile, qui plus est à une
étape historique cruciale pour notre
Pays. J'en cite avec votre permission
quelques unes, d'autres encore ne
manqueront pas d'être soulevées par
l'assistance:

1 - d'abord le démarrage du nouveau
Round de négociations de partenariat
avec l'UE: "l'ALECA", et en conséquence
l'importance des programmes de mise à
niveau des secteurs concernés.

Les interrogations se rapportent aussi
à la coordination préalable avec les
structures professionnelles concernées.

2- le souci grandissant causé pour les
opérateurs par la montée en flèche
du secteur informel et la pression
insupportable qu'il entraîne en termes
de concurrence déloyale, alors que son
poids est estimé aujourd'hui à près de
60% des échanges. Au delà de la volonté
politique, y'a-t-il un vrai programme
pour contenir le phénomène?

3- l'important avantage concurrentiel
constitué par la proximité géographique
et la facilité d'accès aux marchés
importateurs et exportateurs ne peut
produire ses effets si "l'opérateur"
perd son temps et son énergie dans
les méandres d'une Administration
lourde ou d'une Réglementation trop
complexe. Nous connaissons par



exemple les blocages qui émergent ici et
là au niveau de terminaux portuaires ou
autres difficultés d'ordre bureaucratique,
lesquelles se reflètent dans tous les
classements du Site Tunisie, dont le
dernier "Doing Business".

Nous n'ignorons pas cependant les
efforts réels menés par les Pouvoirs
publics pour résoudre ces goulots
d'étranglement et simplifier les
procédures.

4- d'aucuns évoquent aussi la
complexité des circuits de distribution et
leur multiplicité parfois inutile qui pèse
sur les coûts et nourrit l'inflation

5- la Caisse de compensation dont
votre Département est gestionnaire
et qui accapare plus de 90% de son
budget. Ou en est-on à cet égard
concernant l'allègement des dépenses
de compensation ? y-at-il un calendrier?
Avant de terminer, nous saluons la
présence de la représentante de l'UE
qui nous donnera, j'en suis sûr, des
nouvelles concernant les derniers
développements au sujet de la
coopération et des négociations avec
l'Union Européenne.

Je vous cède donc la parole sans tarder
... et je vous renouvelle, au nom de tous
nos invité(e)s, nos vifs remerciements
pour avoir répondu de nouveau à
l'invitation de notre Chambre.

Annexe 6

M. Elyes Ben Ameer

Chef de Cabinet du Ministre du Commerce

Excellences, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis, (M. Hans van Vloten Dissevelt)

M. le Président de la Chambre (M. Mark Liebster),

Madame le Chef de la Section Commerciale, représentant la Délégation de l'UE en Tunisie, (Mme Michaela Dodini) Mesdames et Messieurs, les membres de la Chambre, et Honorables invités, Bonjour

Permettez-moi tout d'abord de saluer cette initiative de la Chambre de Commerce Tuniso-Néerlandaise, représentée par son Président Mark Liebster, et de dire combien il m'est agréable d'être parmi vous aujourd'hui, Je tiens aussi à souligner l'importance que nous attachons au dialogue économique avec nos partenaires et amis Européens. Une telle rencontre ne peut que consolider les liens qui unissent la Tunisie et le Royaume des Pays Bas et renforcer le rôle de la chambre dans la propulsion des investissements Néerlandais en Tunisie.

Le moment choisi ne peut pas être mieux indiqué car – comme vous le savez- le Gouvernement est actuellement entrain d'élaborer le plan 2016 – 2020. Donc, toute initiative susceptible de nourrir une analyse orientée 'actions' en faveur de l'emploi, de la croissance inclusive et durable et de l'investissement, est la bienvenue.

Ce dialogue est d'autant plus important que les négociations en vue de l'ALECA ont été ouvertes, il y a deux semaines ; le projet d'accord couvre le volet service, et suscite des espoirs et des craintes qui méritent qu'on y prête attention.

S'il est peu contestable que la

libéralisation peut constituer un aiguillon de la compétitivité, cette libéralisation demande - pour bénéficier aux deux parties prenantes - que les opérateurs puissent articuler des stratégies de partenariats commerciaux et techniques équilibrés en termes de répartitions de la valeur ajoutée.

Faut-il rappeler que - de ce point de vue, le secteur des services en Tunisie n'a pas bénéficié de programme de mise à niveau à l'instar de ce qui a été fait pour le secteur des entreprises industrielles ces vingt dernières années; cette mise à niveau a été déterminante pour permettre à l'industrie de se réinventer, de se positionner sur des créneaux à forte valeur ajoutée et de tisser des partenariats industriels fructueux, notamment avec les entreprises européennes.

Nous avons entrepris de relever ce défi pour le secteur des services: une stratégie de mise à niveau pour le secteur est en cours d'élaboration sous l'égide du Ministère du Commerce (avec l'appui de l'UE).

Elle visera entre autres à préciser les contours et les modalités d'un programme de mise à niveau des services... de tous les services, mais tout particulièrement ceux destinés aux entreprises... car ce sont ces services intermédiaires qui conditionnent la compétitivité de notre économie.

C'est donc une initiative heureuse que la CCTN a prise de réunir aujourd'hui les opérateurs tunisiens et néerlandais, les pouvoirs publics et les partenaires internationaux de la Tunisie pour dialoguer autour d'un thème capital pour l'avenir de l'économie tunisienne: celui de l'amélioration des services aux



entreprises et aux investisseurs. Capitaliser sur les atouts de la Tunisie Permettez-moi tout d'abord de rappeler que si ce thème est capital, c'est que développement du secteur des services aux professionnels peut devenir un des moteurs de la création d'emploi de qualité en Tunisie.

De fait, le secteur des services aux entreprises compte parmi les secteurs les plus dynamiques en termes de croissance et de création d'emplois en Tunisie. Ces vingt dernières années, le dynamisme des secteurs traditionnels (comme la construction, la banque et l'agroalimentaire) et l'émergence de nouveaux métiers (comme les industries électromécaniques, les services financiers et les TIC) ont contribué à une forte croissance de la demande de services aux entreprises. Les prestations juridiques et comptables... les services d'ingénierie... d'architecture... ou les métiers de l'offshoring... pour n'en citer que quelques-uns, sont des métiers qui connaissent une progression

quantitative et qualitative participant à la transformation de l'économie.

Il est donc plus que jamais nécessaire de soutenir la compétitivité de ces métiers qui représentent un gisement important d'emplois.

Au-delà des aspects quantitatifs, le développement du secteur des services aux entreprises est porteur de création d'emplois de qualité. Dans ces secteurs, les emplois créés sont en majorité des emplois qualifiés susceptibles de répondre aux aspirations des jeunes diplômés qui sont particulièrement touchés par le fléau du chômage. Améliorer la compétitivité des services aux entreprises sur le marché intérieur, comme à l'international, est donc une des voies à poursuivre pour répondre au défi que constitue l'impérieuse nécessité de créer des emplois de qualité.

Enfin, le marché mondial des services aux entreprises est en forte croissance et repose sur le capital humain, une ressource dont la Tunisie peut s'enorgueillir. Ces dix dernières années, le marché mondial des services aux entreprises a doublé de taille pour atteindre 3.500 milliards d'Euros. Ce marché, déjà considérable, devrait plus que doubler dans les dix prochaines années et offrir – grâce à l'innovation et aux nouvelles technologies – de formidables opportunités de croissance pour les pays, comme la Tunisie, qui auront su se doter des infrastructures et de l'environnement des affaires permettant l'émergence d'opérateurs de classe internationale.

'Capitaliser sur ces opportunités et sur un capital humain qui fait référence dans la région': tel est le défi que nous souhaitons relever en partenariat avec le secteur privé, la société civile et nos partenaires commerciaux à l'international, et notamment l'Europe.

Quels sont les moteurs de la croissance du secteur des services aux entreprises?

Les experts distinguent trois facteurs qui alimentent, et vont accélérer, la croissance du secteur des services aux entreprises dans les prochaines années en Tunisie, en Europe et dans le monde:

(i) Le premier facteur touche à l'externalisation continue par les entreprises et les administrations publiques qui se concentrent sur leur cœur de métier et sur leurs compétences; cet externalisation est une des priorités de la modernisation de l'économie tunisienne et comprend, notamment, la digitalisation des services publics aux entreprises et aux citoyens;

(ii) Un deuxième facteur concerne l'intégration croissante de services par une industrie manufacturière qui cherche de plus en plus à vendre des solutions plutôt que des produits. La Tunisie est dotée d'une base industrielle qui devra – pour rester compétitive – intégrer des services innovants pour rester compétitive ; ces services peuvent être prestés par des entreprises tunisiennes si la qualité de leurs prestations répond aux exigences des standards et normes internationaux.

(iii) Dernier facteur tirant la consommation de service par les entreprises: la quatrième révolution industrielle; celle qui liera de manière indissociable services et produits par le biais des objets connectés. La Tunisie peut prendre ce virage à condition de construire des ponts entre son secteur des TIC et sa base industrielle existante, et se positionner comme un des moteurs du changement.

Comment transformer ces opportunités en croissance?

Dans un premier temps, par le dialogue et la production de connaissance.

La Tunisie a pris conscience de l'importance du secteur des services,... de l'innovation en la matière,... de la nécessité de promouvoir l'intégration des services dans tous les secteurs de l'économie...

Il est maintenant nécessaire de dialoguer avec les opérateurs, les clients potentiels, les pouvoirs publics, les partenaires commerciaux et la société civile pour établir une cartographie de ce qui peut être fait sur la base des bonnes pratiques en la matière.

Il sera alors temps de fixer les priorités et de déterminer ce qui doit être fait. Les pistes existent pour que les services aux entreprises deviennent un levier de croissance durable et inclusive et un vecteur de promotion d'investissements porteurs d'emplois de qualité. Il s'agit de fixer les priorités dans le cadre de stratégies nationales capitalisant sur les avantages comparatifs du pays.

Et... de le faire ; c'est l'attente légitime du peuple Tunisien et la responsabilité du Gouvernement et de l'administration.

Quelques pistes de réflexion s'offrent à nous...

1) Tout d'abord, produire une stratégie de mise à niveau des services fixant les priorités, sur la base desquelles un plan d'actions cohérent est développé et mis en œuvre.

2) S'assurer que les aspects touchant aux services connexes et intégrés soient toujours pris en compte dans les divers projets d'amélioration de la compétitivité de l'économie tunisienne existants ou à venir. Cela est particulièrement le cas dans les domaines de la santé, du tourisme, mais aussi dans le secteur financier ou les services sociaux.

3) Accompagner les entreprises tunisiennes dans leur conquête des marchés et notamment des marchés européens, tout en permettant aux investisseurs étrangers de bénéficier de conditions d'accès au marché tunisien qui permettent l'établissement de partenariats durables et créateurs d'emplois à valeur ajoutée.

Ceci peut notamment se faire dans le cadre des discussions avec nos partenaires européens sur les sujets concernant l'ALECA et la mobilité des personnes, l'obtention des visas restant un des obstacles les plus prégnants au développement d'un courant affaires Tuniso-Européen.

4) Procéder aux réformes règlementaires, juridiques et fiscales permettant de simplifier les démarches administratives qui non-seulement pèsent sur les opérateurs – et notamment les plus petits d'entre eux – mais favorisent l'informel.

5) Identifier quels sont les bouquets de compétences qui seront requis demain et après-demain pour développer le secteur des services dans une perspective régionale. Ceci s'applique notamment aux métiers de l'offshoring – dont le potentiel à l'horizon 2020 est de 200.000 emplois – qui doivent aujourd'hui proposer des solutions plutôt que des prestations pour ne pas perdre du terrain face aux acteurs émergents.

6) S'assurer que les infrastructures technologiques sont suffisamment disponibles et compétitives pour servir un développement ambitieux du secteur des services. Compte tenu de l'importance du secteur des TIC, le développement des infrastructures est un des axes prioritaires de la stratégie Tunisie Digitale qui est en cours de mise en œuvre avec l'appui des partenaires du développement.

Mesdames et Messieurs,

Si les défis sont nombreux, les solutions innovantes sont elles aussi multiples ; elles seront inventées, esquissées puis formulées dans des forums comme celui-ci qui réunissent – avant tout – des opérateurs.

Je renouvelle encore une fois, mes remerciements à la Chambre de Commerce Tuniso-Néerlandaise, et en particulier à son

Président M. Mark Liebster pour l'occasion qui m'a été offerte de se réunir avec des investisseurs Néerlandais en Tunisie que je salue vivement pour leur apport à l'économie tunisienne. Je note avec enthousiasme qu'en 2014, les investissements Néerlandais réalisés par 75 entreprises ont atteint 300 MD, et j'estime que ce chiffre évolue davantage pour donner un nouvel élan de coopération entre nos deux pays. Merci

Chiffres INS

	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Trim 4 2011	Trim3 2011	Trim2 2011	Trim1 2011	Trim1 2012	2007 2011	2010 2011
Agriculture et pêche	565,9	557,8	578,9	575,8	534,5	530,4	517,2	525,7	529,1	-0,8%	-1,7%
Les industries manufacturières	581,1	602,6	564,7	598,2	572,7	602,6	630,9	634,0	626,8	1,0%	0,9%
Les industries agroalimentaires	66,4	70,2	67,1	71,1	68,2	80,7	89,7	79,8	75,9	1,7%	1,3%
Les matériaux de constructions, céramiques et verre	37,3	40,6	36,4	39	37,1	37,1	35,4	44,4	43,5	1,9%	2,2%
Les industries mécaniques et électriques	98,5	110,1	103,2	117,5	124,0	116,7	141,4	149,9	146,5	5,1%	4,5%
Les industries chimiques	26,8	29,7	24,9	29,1	28,0	33,7	31,9	25,7	31,4	2,0%	1,5%
Le textile, l'habillement et des chaussures	264,1	262	243,5	249,7	228,4	244,7	250,6	253,3	244,9	-0,9%	-0,4%
Autres industries manufacturières	88	90	89,6	91,8	87,0	89,7	81,9	80,9	84,7	-0,5%	-1,6%
Les industries non manufacturières	412,8	435,1	448,4	474	457,7	465,0	489,3	494,8	483,0	2,0%	0,4%
Mines et énergie	34,4	36,6	35,2	33,5	32,0	37,7	40,4	40,6	34,3	0,0%	0,5%
Construction et travaux publics	378,4	398,5	413,2	440,5	425,7	427,3	448,9	454,2	448,8	2,2%	0,4%
Services	1496,1	1531,5	1578	1599,4	1595,8	1645,4	1717,9	1758,4	1758,0	2,0%	1,9%
Commerce	353,4	362,6	379,5	386,9	387,5	402,5	413,4	443,8	464,8	3,5%	3,7%
Transport et télécommunication	177,1	181,2	189,1	194,2	182,8	195,3	194,7	199,1	194,8	1,2%	0,1%
Hôtel et restauration	121,7	125,2	129,6	125	114,6	108,4	121,9	128,2	116	-0,6%	-1,5%
Banques et assurances	26,5	26,4	27,2	27,2	27,1	24,1	27,7	30,4	29,5	1,3%	1,6%
Services de réparation et de l'immobilier et autres services aux institutions	111	119,1	127,8	131,9	139,9	155,9	153,5	155,4	157,5	4,5%	3,6%
Services sociaux et culturels	137,5	139,9	140	142,7	132,5	130,2	148,6	138,3	134,9	-0,2%	-1,1%
Services de l'éducation, la santé et administratives	568,6	577,1	584,8	591,5	611,4	629	658,1	663,2	660,4	1,9%	2,2%
Non déclaré	29,2	28,4	28,9	30	10,0	12,4	13,4	0,8	1,7	-29,9%	-43,7%
Total	3085,1	3155,4	3198,9	3277,4	3170,7	3255,8	3368,7	3413,7	3398,6	1,2%	0,7%

* : La période de collecte de données pour la série annuelle concerne les mois avril, mai et juin de chaque année

Source: Institut National de la Statistique(INS), Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi

Produit Intérieur Brut (PIB) 2009 – 2013

Indicateur : Structure de la valeurs ajoutées par secteur d'activité aux prix de l'année précédente (%)
(Base 100 en 1997)

ACTIVITES DE SERVICES MARCHANDS	43,5	45,3	43,7	42,6	43,8
Entretien et réparation	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Commerce	8,1	8,4	8,5	8,0	9,0
Service d'hôtellerie et de restauration	5,2	5,5	4,3	4,6	4,5
Transports	8,7	9,2	8,1	8,1	7,8
Poste et télécommunication	4,8	5,2	5,6	5,5	6,1
Services financiers	4,3	4,0	4,0	3,7	4,0
Autres services marchands	12,0	12,6	12,8	12,4	12,0
Consommation intermédiaire non ventilée en services financiers (en -)	1,6	1,4	1,5	1,5	1,6



CTNCI

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE



*Ravi de vous proposer cette nouvelle
mouture à votre appréciation.*

*Mongi Goaid
Secrétaire Général
25/11/2015*